Assistantes maternelles agréées

Employées directement par les parents, elles sont formées et supervisées par le service de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil Départemental des Yvelines, qui délivre leur agrément.

Infos pratiques

Retrouvez la liste des assistantes maternelles agrées auprès du Relais petite enfance.

Contact

Relais petite enfance (RPE)
10 Mail du Coteau
Tél. 01 39 10 21 21
ram@chanteloup-les-vignes.fr

Liens utiles
Relais petite enfance (RPE)
Site web des Yvelines